

L'East Asiatic Shipping Company (EAC) s'est implantée au Cambodge en 1991.

20.14 Le transport aérien

L'aviation civile cambodgienne exploite quatre aéroports (Phnom Penh, Siem-Reap, Stung Treng et Battambang). Les services de contrôle de la circulation aérienne y sont insuffisants et on y manque d'aides à la navigation, de matériel de communications, de dispositifs d'éclairage des pistes et de guides techniques élémentaires (voir section 25.3).

20.15 Les télécommunications

Le réseau cambodgien de télécommunications est en mauvais état. Comme la plupart des infrastructures du pays, il est exposé à de fréquentes pannes d'électricité. Phnom Penh dispose d'une liaison téléphonique internationale par satellite. Elle ne peut cependant communiquer que par radio avec le reste du pays.

ÉNERGIE ET EXPLOITATION MINIÈRE

20.16 Le pétrole et le gaz naturel

Le Service de la géologie et des mines, qui relève du ministère de l'Industrie, est responsable de l'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières du pays. Les entreprises étrangères ne peuvent investir dans le secteur des richesses naturelles que sur la foi d'une entente de collaboration commerciale. Les difficultés politiques du Cambodge y ont grandement retardé les travaux d'exploration dans le domaine du pétrole et du gaz naturel.

Les pétrolières commencent néanmoins à revenir au Cambodge pour analyser son potentiel. Des sociétés du Royaume-Uni, de France, du Japon, d'Espagne et d'Australie ont entrepris des études sismologiques dans le golfe du Siam; elles se sont entendues pour exécuter collectivement les relevés portant sur leurs cinq blocs en eau profonde. D'autres consortiums, notamment britanniques et taiwanais, ont présenté des soumissions; plusieurs sociétés américaines ont exprimé leur intérêt mais n'ont pas soumissionné.

Sur la terre ferme, les investisseurs sont moins actifs, car on se demande si le gouvernement prochainement élu respectera les contrats conclus avant 1993 et l'on craint les attaques de bandes armées. Par ailleurs, on manque de renseignements précis sur les réserves pétrolières et gazières du pays. Des experts-conseils venus de l'étranger ont annoncé que le sous-sol recèle sans doute du gaz en quantités commercialisables; le potentiel, dans le cas du pétrole, serait plus modeste et concentré au large des côtes.

La seule loi régissant l'exploitation des ressources minérales du Cambodge porte sur le pétrole et date de 1991.